



Procédure pour obtenir un permis de voyage

Obligatoire pour tournois à l'extérieur de la régionale de la Rive-Sud

1. Imprimer le formulaire de *Demande de permis de voyage* que vous trouverez sur notre site.
2. Remplir le formulaire, à l'exception de la section réservée au Club.
3. Contacter le/la président(e) du Club (president@soccerst-hubert.com) afin de prendre rendez-vous ou de vous faire diriger vers une autre personne autorisée à compléter et signer le document.
4. Contacter le registraire du Club (registrariat@soccerst-hubert.com) afin qu'il prépare une liste d'équipe émanant du PTS.
5. Se rendre au bureau de l'Association régionale de soccer de la Rive-Sud (« ARSRS ») afin de faire valider votre permis de voyage et votre liste d'équipe.
6. Prévoir l'argent exact pour acquitter les frais de **22,56\$** (20\$+taxes).

Coordonnées de l'ARSRS :

360, rue Lawrence, bureau 2350
Greenfield Park, Québec J4V 2Z4
info@arsrs.com

Téléphone : 450-926-9062 / Télécopieur : 450-926-2023

PS : Il est également possible de faire parvenir vos documents par télécopieur. Lorsqu'ils seront prêts, vous devrez vous rendre sur place afin de les récupérer et d'acquitter les frais.